

SE LOGER DIGNEMENT EN ÎLE-DE-FRANCE

LA CFDT EXIGE DES RÉSULTATS

L'accès à un logement digne et accessible financièrement est une préoccupation importante pour une grande majorité des 6 millions de travailleurs franciliens. Les accès au logement et aux transports sont aussi indissociables de l'accès à l'emploi.

Un nombre insuffisant de logements sociaux

À cause du nombre insuffisant de logements sociaux, les listes d'attente de demandeurs s'allongent.

- En 2020, on comptait 742 000 demandes de logements pour 61 000 attributions.
- La durée moyenne d'attente entre la demande et la signature du bail est de 3 ans et peut aller jusqu'à 10 ans à Paris.
- La construction de logements sociaux et intermédiaires n'est pas à la hauteur des besoins des salariés modestes et des cadres.

➔ **LA CFDT EXIGE UNE VÉRITABLE RELANCE DE LA PRODUCTION DE LOGEMENTS SOCIAUX ET DE LOGEMENTS INTERMÉDIAIRES.**

Des prix trop élevés

Les prix de l'immobilier privé, en locatif ou en accession à la propriété ont explosé en Île-de-France, rendant leur accès impossible pour les travailleurs.

- En 10 ans, les prix de l'immobilier ont augmenté en moyenne de 22 % dans notre région.
- Le niveau des loyers a triplé dans la Métropole du Grand Paris.

➔ **LA CFDT DEMANDE QUE L'ENCADREMENT DES LOYERS DU PARC PRIVÉ SOIT ÉTENDU À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE RÉGIONAL.**

>>>





ÎLE DE FRANCE

Une part trop importante du budget

Les ménages consacrent une part très importante de leur budget au loyer. Les plus modestes notamment, ne peuvent pas faire face, en plus, à des augmentations du prix de l'énergie.

- Le loyer est le premier poste de dépenses pour les ménages modestes qui y consacrent plus de 30% de leurs revenus.
- Les tarifs de l'énergie ont augmenté de 20% en un an, soit, selon l'Insee, 64 € de plus par foyer et par mois.



LA CFDT RÉCLAME LA REVALORISATION DES AIDES PERSONNALISÉES AU LOGEMENT ET L'INTENSIFICATION DES AIDES POUR LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS, ET NOTAMMENT DES PASSOIRS ÉNERGÉTIQUES.

Des trajets domicile-travail à prendre en compte

Comme le logement, les conditions de déplacement entre le domicile et le travail sont parties intégrantes de la qualité de vie au travail. Le trajet domicile-travail est souvent source de stress et peut avoir un coût important.

La diminution de l'usage des véhicules individuels à moteur thermique est devenue une obligation, compte tenu de l'urgence climatique. Mais cette réduction des usages par les travailleurs doit être accompagnée par les employeurs du privé comme du public.

- Près de 3 Français sur 4 sont prêts à postuler pour un emploi moins rémunéré mais plus proche de chez eux.
- La durée moyenne des trajets pour se rendre sur le lieu de travail est de 50 mn par jour.



LA CFDT REVENDIQUE LA NÉGOCIATION DE PLANS DE MOBILITÉ DANS TOUTES LES ENTREPRISES ET ADMINISTRATIONS.



LA CFDT ÎLE-DE-FRANCE SE BAT POUR QUE LE LOGEMENT ET LES TRANSPORTS SOIENT UNE PRIORITÉ DANS L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DE LA RÉGION.



ile-de-france.cfdt.fr



Olivier CLÉMENT : oclement@iledefrance.cfdt.fr

Jean-Jacques PEROT : jjperot@iledefrance.cfdt.fr

